

Séance du 08 avril 2022

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

08-04-2022-07

Date de convocation le 31/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 9
Procuration : 2
Votants : 11

Le huit avril deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, GRAUX et LOQUET ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE

Était absente excusée : Mme CAZENAVE

Procurations : M. HILLOOU a donné procuration à M.LETARGUA
M.LAPÊTRE a donné procuration à Mme BAZIARD

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD


OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 : LOTISSEMENT DE LA VALLEE DE LA GEOULE

Le compte administratif 2021 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Résultat reporté 2020			- 395 441.55 €	
Opérations de l'exercice	- 2 400.00 €	2 400.00 €	- 2 400.00 €	0.00 €
Totaux	- 2 400.00 €	2 400.00 €	- 397 841.55 €	0.00 €
Résultats de clôture		0.00 €	-397 841.55 €	

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'approuver** le compte administratif 2021.

Envoyé en préfecture le 15/04/2022
Reçu en préfecture le 15/04/2022
Affiché le 
ID : 064-216403964-20220408-08_04_2022_07-BF

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ